



Association Soutiens en Urgence à la vie de l'hôpital du Bassin de RUFFEC
BP 19

16700 RUFFEC

E.mail : assdef_hopitalruffec@yahoo.fr

Siret : 528 995 913 00019 APE 9499Z

Membre de la Coordination Nationale, Association agréée par le ministère de la santé,
arrêté du 14/08/2008 Siret : 503 711 988 00025

Ruffec le 28 Octobre 2019

Lettre aux parlementaires

A Mesdames et Messieurs les député-e-s
A Mesdames et Messieurs les Sénateur-trice-s

Madame, Monsieur,

Les réformes et lois multiples (dont la dernière en date est « Ma Santé 2022 ») de notre système de santé ont conduit l'Hôpital Public à la catastrophe d'aujourd'hui avec des milliers de lits fermés, nombre de services de proximité disparus, des populations qui n'ont plus de réponse sanitaire satisfaisante, des professionnels au bout du rouleau (les mouvements actuels dans le monde hospitalier en sont l'illustration) ... etc ...

Aujourd'hui, malgré la détresse des soignants et des populations qui s'exprime depuis des mois, le gouvernement présente aux parlementaires que vous êtes, un projet de loi de financement de la Sécurité Sociale avec un ONDAM général à 2,3% et un ONDAM hospitalier à 2,1% (plus faible que l'an dernier) exigeant de fait 4 milliards d'euros d'économies supplémentaires à faire.

C'est une véritable provocation !

La France dépense 20% de moins que l'Allemagne par habitant pour la santé, elle est au 11e rang des pays de l'OCDE. Même la Cour des Comptes chiffre la croissance spontanée des dépenses hospitalières à 4,4%. Augmenter le budget de l'assurance maladie est légitime et nécessaire pour sortir de la crise sanitaire actuelle et répondre aux besoins de la population quels que soit l'âge, le lieu de vie ou le milieu social.

Il y a urgence :

- à arrêter toutes les fermetures programmées de services et de lits.
- à arrêter toutes les fermetures de structures ambulatoires et fusions de secteurs en psychiatrie.
- à ré-ouvrir des lits et des services déjà fermés, et ce tout particulièrement dans les hôpitaux de proximité.
- à créer des postes de personnels médicaux, paramédicaux et d'accompagnement dans les Hôpitaux et les EHPAD ainsi que la revalorisation de ces métiers.
- à créer des centres de santé publics.
- à financer un véritable plan de formation pluridisciplinaire.

Sur notre territoire aussi, comme partout en France, la population rencontre des difficultés d'accès aux soins et les professionnels travaillent dans des conditions inacceptables.

Pour tous ces motifs, il y a urgence à augmenter l'ONDAM du projet de loi de financement de la Sécurité Sociale au minimum de 5% dès 2020.

Par la présente, lors des débats parlementaires, nous vous demandons de faire évoluer le projet de loi de financement de la Sécurité Sociale présenté par le gouvernement pour qu'il intègre une augmentation minimum de 5% de l'ONDAM et de vous engager à voter contre si cette augmentation minimum n'est pas intégrée.

Veillez croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos salutations les meilleures.

*Pour le collectif de travail de l'association
Edith POT*